LA TRUITE DE MER EN BRETAGNE ET COTENTIN

Pierre PHELIPOT

TRAVAUX DE LA SOCIETE POUR L'ETUDE ET LA PROTECTION DE LA NATURE EN BRETAGNE
Serie documentation — FACULTE DES SCIENCES BREST - 1972

LA TRUITE DE MER EN BRETAGNE ET COTENTIN

par M. Pierre PHELIPOT.

Sommaire

L'énigmatique truite de mer - extrait du Penn Ar Bed n° 64 mars 1971 -

La truite de mer : un poisson au bord de l'extinction dans les cours d'eau de la péninsule Armoricaine.

L'énigmatique Truite de mer

Par P. PHÉLIPOT

« Créature mystérieuse et sauvage, sans demeure fixe, la truite de mer diffère autant de la truite commune par ses habitudes que les ramiers et les bécasses diffèrent des perdrix. »

(Lord GREY. La Pêche à la mouche).

QU'EST-CE QU'UNE TRUITE DE MER ?

Posez cette question à des pêcheurs, même chevronnés, de notre région et dans la majorité des cas, la diversité et même parfois l'absurdité des réponses dépassent l'imagination. Il est vrai que dans nos rivières côtières de l'Ouest, la truite de mer, bien que presque partout présente, est infiniment moins répandue que chez nos voisins scandinaves ou britanniques et nous n'avons pas aussi souvent qu'eux l'occasion de l'observer. La « sea trout » ou « white trout » est le poisson par excellence des rivières côtières de l'Irlande de l'Ouest, de l'Écosse et du Sud-Ouest anglais où elle pullule littéralement à la saison d'été. Et pourtant ces rivières aux eaux acides, couleur de thé plus ou moins fort, les célèbres eaux à whisky, sont au point de vue biogénique et chimique, les sœurs de la plupart de nos petits cours d'eau bretons.

La latitude n'explique pas, non plus, la faible densité des truites de mer chez nous puisque celles-ci se trouvent en grand nombre dans certaines rivières espagnoles comme la Deva ou la Sella ou même portugaises comme le Minho. Ces poissons sont les fameuses « mariscas » des Portugais ou les « reos » des Espagnols, si recherchées des pêcheurs sportifs connaisseurs.

Cependant un certain nombre de pêcheurs de truites ou de saumons, bretons ou normands, ont eu la surprise de tenir un de ces fuseaux argentés au bout de leur ligne. En mer, au voisinage de nos côtes, il n'est pas exceptionnel non plus de prendre des truites soit à la ligne, surtout à l'anguille de caoutchouc, soit au filet. Mais, nous le verrons, on ne doit pas toujours considérer ces poissons comme de véritables truites de mer.

Qu'est-ce alors qu'une truite de mer ? Mettons tout de suite à part le cas de la « truite saumonée » qui n'est nullement le produit d'un croisement truite-saumon mais une truite commune qui s'est nourrie surtout de crustacés, en particulier de petites crevettes d'eau douce (*Gammarus pallex* L.). Ces proies, riches en carotène, lui donnent souvent une chair rosée si recherchée des gourmets. Certains pisciculteurs avisés « saumonent » ainsi leurs pensionnaires en les nourrissant, quelques semaines avant de les expédier, de petites crevettes grises invendues du commerce.

Si la chair de la truite de mer est parfois rose, moins toutefois que celle du saumon, elle est, le plus souvent, blanc jaunâtre. Au point de vue culinaire elle est incomparable. C'est, à mon sens, le plus fin, et de loin, de tous les salmonidés.

Les biologistes considèrent maintenant la truite de mer comme une simple variété de la truite commune, à mœurs particulières (*Salmo trutta* L.). Tous les salmonidés — dont les ancêtres étaient marins au Miocène — ont conservé un certain comportement migratoire mais certains se sont sédentarisés peu à peu sous l'influence de l'environnement. C'est le cas de la truite de rivière (*Salmo trutta fario* L.) et de la truite de lac (*Salmo trutta lacustris* L.).

Les Suédois SVARDSON et ANHEDEN admettent que le comportement migratoire ou sédentaire de la truite dépend d'un gène (qu'ils baptisent M) dont la forme conduit pour une certaine longueur (ou âge) à la transformation en smolt après extinction de la territorialité. L'allèle de M, ou forme alternative m, correspond à l'absence de caractère migratoire. Dans cette hypothèse, une population de truites devrait comporter 25 % de MM, 50 % de Mm et 25 % de mm. On aurait alors :

— chez les homozygotes MM, départ en migration de toutes les truites, mâles ou femelles.
— chez les homozygotes mm, absence de migration dans les deux sexes.
— chez les hétérozygotes Mm, migration des femelles dont le seuil d'excitation pour la smoltification est plus bas que celui des mâles et, normalement, pas de migration des mâles.

Cette hypothèse est assez séduisante et rend assez bien compte du pourcentage des mâles qui est parfois voisin de 25 % dans les migrations de reproduction du moins dans certaines rivières. Mais, à dire vrai, on ne sait pas très bien par quels mécanismes se réalisent la séparation des types héréditaires et comment ils se perpétuent.

DETERMINATION DE LA TRUITE DE MER.

Morphologiquement il est pratiquement impossible de distinguer la truite de mer de sa sœur de rivière puisque toutes deux appartiennent à la même espèce. Cependant, d'une façon générale, la truite de mer, en bonne condition, est un poisson fusiforme, très hydrodynamique, avec une tête petite par rapport au corps. Sa livrée est plus ou moins argentée suivant la durée de son séjour en eau douce avec des taches noirâtres, souvent en forme d'X surtout chez les gros sujets. En tous cas, contrairement aux autres truites, elle ne possède jamais de points rouges. Dans la plupart des rivières bretonnes ou normandes qu'elle fréquente, les pêcheurs locaux la désignent d'ailleurs sous le nom de « truite blanche » ou simplement de « blanche ». Une truite de mer fraîche montée de l'estuaire est un vrai bijou, brillant comme un hareng, qui perd alors facilement ses écailles par frottement, comme le saumon. Plus tard, en saison, sa robe perd son éclat d'argent pour devenir gris acier.

Les grosses truites de mer sont assez souvent confondues avec le saumon surtout quand il s'agit de femelles. Les pêcheurs professionnels eux-mêmes font parfois des erreurs, comme nous avons eu plusieurs fois l'occasion de le constater bien qu'il soit, d'ordinaire, assez facile de distinguer le saumon de sa jolie cou-

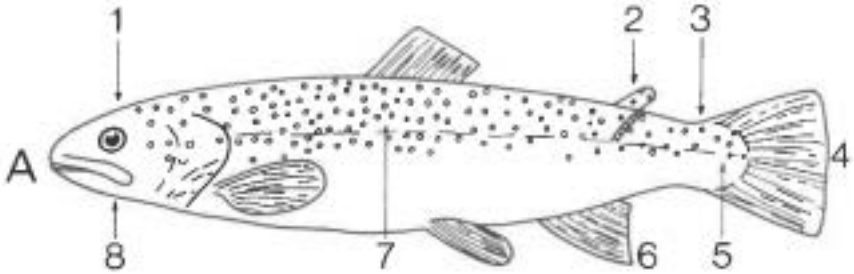

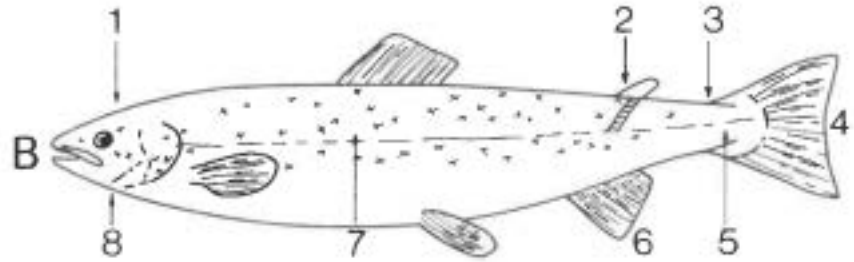

A. Truite de mer

1) Tête plus obtuse et épaisse.

2) 13 à 16 écailles entre la nageoire adipeuse et la ligne latérale (le plus souvent 14).

3) Attache de la caudale plus épaisse. La circonférence fait rarement moins du 1/8 de la longueur totale du poisson.

4) Caudale droite ou même convexe (il y a cependant des exceptions).

5) La jonction du corps et de la queue est arrondie.

6) La nageoire anale est effilée. Le rayon avant est plus long que celui de l'arrière quand le poisson est sur le dos.

7) Les grosses truites de mer sont très tachetées.

8) Le maxillaire dépasse l'arrière de l'œil.

B. Saumon

1) Tête plus élancée et fusiforme.

2) 10 à 13 écailles entre la nageoire adipeuse et la ligne latérale (le plus souvent 11).

3) Attache plus fine de la caudale (surtout chez le castillon). La circonférence fait rarement plus du 1/10 de la longueur totale du poisson.

4) Caudale droite ou un peu fourchue chez le castillon.

5) La jonction du corps et de la queue est en forme de pelle.

6) La nageoire anale est obtuse. Le rayon avant est plus court que celui de l'arrière quand le poisson est sur le dos.

7) Les taches sont rares et peu fournies.

8) Le maxillaire est au niveau ou même légèrement en avant de l'arrière de l'œil.

(Extrait de Prélapot et Péquignot : Pêche à la mouche en Bretagne)

sine. En particulier la caudale est presque toujours droite et même parfois convexe chez la grosse truite de mer alors qu'elle est échancrée en arc de cercle chez le petit saumon. En cas de doute, un moyen pratique consiste à essayer de tenir le poisson suspendu à la main à la base de la queue, chose presque toujours possible avec le saumon et pratiquement impossible avec la truite de mer qui glisse et finit par tomber à terre. Un autre moyen consiste à compter les écailles qui se trouvent entre la partie postérieure de la nageoire adipeuse et la ligne latérale. Le saumon en a de 10 à 13 et la truite de mer plus de 12. Ces identifications ne procurant pas une certitude absolue on peut, soit examiner l'os du palais, nommé vomer, soit surtout examiner les écailles au microscope — à poids égal une truite de mer est bien plus âgée qu'un saumon.

Entre les truites de mer elles-mêmes, si elles proviennent de rivières différentes, on peut constater d'assez grosses dissemblances morphologiques et il est certain qu'il existe presque autant de races de truites de mer que de cours d'eau côtiers.

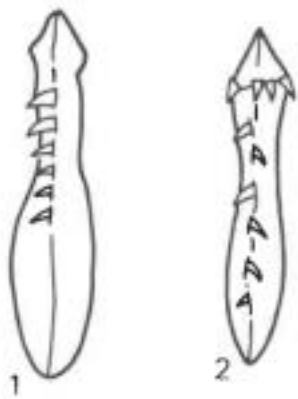

Os du palais (vomer)

1. Saumon
2. Truite de mer

VIE ET MŒURS.

« Au sujet d'un poisson aussi fantaisiste toute généralisation est dangereuse. »

(T. C. Kingsmill Moore, A Man may fish).

Le cycle vital de la truite de mer est assez semblable à celui du saumon. Elle éclôt des œufs déposés par ses parents en novembre-décembre, dans les petits cours d'eau côtiers. Ces œufs pondus et fécondés sont recouverts d'un petit monticule de graviers. Quand les crues ne les ont pas nivelés on peut découvrir ces petits monticules dans certains de nos ruisseaux, surtout lorsque l'eau baisse.

Les œufs éclosent après 10 ou 12 semaines d'incubation suivant la température de l'eau et produisent des alevins pourvus d'une vésicule qu'ils résorbent 4 à 7 semaines plus tard. Pendant ce temps, vers mars ou avril, les géniteurs sont redescendus en mer. En effet, contrairement au saumon, la truite de mer survit

en général assez bien à la ponte puisqu'on a trouvé des truites de mer qui avaient fraye sept ou huit fois et même jusqu'à dix fois pour quelques-unes.

Les alevins de truites de mer passent en moyenne deux ans en eau douce, et, pendant toute cette période, ils sont absolument indiscernables des petites truites communes, ce qui prouve que, truite de mer ou de rivière, il s'agit bien d'une seule et même espèce.

Quand elles ont atteint une taille d'une quinzaine de centimètres, les truites de mer prennent une livrée argentée, leurs écailles se couvrant d'un dépôt de guanine. Comme les jeunes saumons d'avalaison, les Anglais les désignent alors sous le nom de « smolts ». Cette transformation se produit à la fin de l'hiver. En même temps, avec l'allongement des jours, l'augmentation de l'intensité lumineuse agit sur l'hypophyse des jeunes poissons et ceux-ci se laissent emporter passivement par le courant, la tête vers l'amont. Dans une rivière déterminée cette dévalaison a lieu en quelques jours pour la presque totalité des smolts de truites de mer, d'ordinaire en avril. Lorsqu'ils atteignent la mer, ces petits poissons n'ont aucun mal à s'adapter à l'eau salée par suite des transformations physiologiques qu'ils ont subies. Mais là nous perdons leurs traces. Il semblerait que certaines truites de mer effectuent d'assez longs périples. Ainsi des truites de mer marquées dans la Tweed en Ecosse ont été reprises sur les côtes néerlandaises et danoises. Une truite déversée le 27 mars 1970 au pont de Thouaré sur la Loire, à quelques kilomètres en amont de Nantes, a été retrouvée en juillet 1970 au large de l'île de Tomé en face de Perros-Guirec ! Mais, d'une façon générale, la truite de mer n'effectue pas les grands voyages du saumon. C'est surtout un poisson côtier. Dans notre région on constate que toutes les captures de truites de mer en eaux salée s'effectuent dans une étroite bande côtière de deux à trois milles de large au plus.

En eau salée les truites de mer se nourrissent activement et grossissent très rapidement. Après quelques mois d'engraissement une partie d'entre elles reviennent à leur rivière natale. Ce retour commence fin juin et se termine vers la fin septembre. Ce sont alors de petits poissons argentés pesant de 150 g à 500 g. Ils correspondent à ce que sont les « castillons » pour les saumons. Leur comportement est alors déroutant. Alors que la plupart hivernent en eau douce, sans frayer, quelques-uns remontent vers les frayères et s'y reproduisent fin novembre.

Les truites de mer restées en mer peuvent également faire de brèves incursions en eau douce. On pense, bien que cela ne soit nullement prouvé, que ces incursions ont pour but de les débarrasser de leurs parasites externes. Ainsi les riverains de la Touques en Normandie appellent ces fausses montaisons les « montées des poux ».

Mises à part ces brèves apparitions en eau douce, une bonne partie des truites de mer restent un ou deux ans en mer avant de remonter en eau douce pour s'y reproduire pour la première fois. Evidemment en mer la sélection naturelle se fait durement sentir et ces poissons sont relativement peu nombreux mais atteignent souvent de très grandes tailles. Ils remontent d'ordinaire un peu plus tôt que les petites truites de mer d'été, en mai et juin surtout, quoiqu'il arrive d'en trouver occasionnellement dès le mois de février dans quelques rivières côtières bretonnes.

Ecailles de truite de rivière (à gauche) et de truite de mer (à droite)
(Photo A. E. J. Went)

VARIATIONS DE LA TAILLE DES TRUITES DE MER.

D'une façon générale on peut dire que les rivières calcaires fournissent peu de truites de mer mais de beaux spécimens tandis que les rivières aux eaux plutôt acides en fournissent davantage et des plus petites. Cela peut sembler paradoxal car les truites de mer effectuent principalement leur croissance en eau salée. Cependant il est maintenant prouvé que les premiers mois de la vie d'un salmonidé, conditionnent en grande partie son développement futur.

De plus on constate, qu'en général, les rivières tributaires de l'Atlantique fournissent des truites de mer plus petites que celles qui se jettent dans la Manche, la Mer du Nord ou la Baltique. On en ignore la raison mais certains pensent que cela résulte d'une moindre richesse du plateau continental.

En Bretagne, comme dans l'Irlande de l'Ouest, les truites de mer font le plus souvent de 200 g à 2 livres et dépassent rarement les 5 livres alors que les rivières de Normandie et du Pas-de-Calais comme la Risle, la Touques, la Canche, ou l'Authie produisent des poissons beaucoup plus gros atteignant ou dépassant parfois les 10 livres.

En Grande-Bretagne, le record appartient à un poisson des Shetlands (28 livres) et dans ce pays on a enregistré aussi un bon nombre de spécimens de plus de 20 livres. En Scandinavie et en Pologne, on signale des poissons encore plus gros. Un spécimen de 40 livres est naturalisé au musée de Trondjheim en Norvège. En Suède il n'est pas rare de capturer des « monstres » de 20 à 25 livres dans des rivières comme la Morrüm ou l'Em. Charles Ritz, dans son livre fascinant « Pris sur le vif » nous fait admirer de gigantesques truites de mer sorties d'une pêche princière de Suède.

Signalons deux expériences dont les résultats ont été tout à fait contradictoires. Des jeunes truites de mer, d'origine polonaise, furent déversées en septembre 1961 dans le Blavet. Dès 1963 on prenait de grosses truites de mer dans cette rivière où, de mémoire de pêcheur, on n'avait jamais capturé de truites de mer auparavant. Depuis, malgré des barrages difficiles à franchir et des passes migratoires mal conçues, le stock des truites de mer d'origine polonaise, bien qu'assez réduit, s'est parfaitement acclimaté au Blavet. Actuellement le poids moyen des captures varie de 1 à 4 kg et certaines prises de plus de 5 kg ont été effectuées.

Par contre, à la station de recherches sur les salmonidés de Newport en Irlande, où les truites de mer ne sont pas très grosses et analogues à celles de Bretagne on importa, il y a quelques années, des œufs provenant de gros géniteurs suédois. Les alevins furent marqués et on constata par la suite que le poids moyen des truites de mer, d'origine suédoise, n'était pas plus élevé que celui des autres truites de mer locales. Ce qui prouve, qu'en ce cas, l'influence du milieu avait été déterminante. Récemment les Irlandais viennent d'importer, toujours à Newport, des truites de mer polonaises de la Vistule. Il sera extrêmement intéressant de connaître leur future croissance.

COMPORTEMENT DE LA TRUITE DE MER.

En eau salée, la truite de mer est très active ce qui explique son rapide grossissement. Elle se déplace la plupart du temps, en bancs à la poursuite des sprats, des crevettes, des lançons et autres petits animaux marins. On la trouve dans les baies, près des plages. Elle semble particulièrement apprécier les bancs d'algues. Elle signale d'ailleurs fréquemment sa présence par des bonds hors de l'eau.

A l'approche de l'estuaire qui l'attire, la truite de mer navigue sur les hauts fonds couverts seulement à marée haute. Elle va et vient avec la marée semblant attendre les conditions favorables pour s'engager en eau douce. Cette montaison en rivière dépend surtout de son état physiologique mais aussi de l'importance de la marée et de l'appel d'eau douce. Les marées de vive eau, surtout si elles coïncident avec une bonne pluie, sont les plus favorables à la montaison de la truite de mer. Remarquons seulement que la truite de mer est moins influencée par les appels d'eau douce que le saumon. Elle peut s'engager en rivière même en période de sécheresse. Encore faut-il qu'elle ne trouve pas d'obstacles infranchissables et que l'estuaire ne soit pas trop pollué. On doit malheureusement constater que presque tous nos estuaires ont atteint un taux de pollution inquiétant et forment, l'été, de véritables « bouchons biologiques » qui bloquent les migrations des poissons anadromes.

En eau douce, sans être totalement frappée d'anorexie comme le saumon, la truite de mer est beaucoup moins active qu'en eau salée. Elle reste de longues heures immobile, collée au fond et ne retrouve un peu d'appétit que le soir ou la nuit. D'ailleurs nos voisins britanniques la pêchent de préférence la nuit. Cependant, après une bonne pluie qui l'incite à se déplacer, la truite de mer se nourrit dans la journée surtout si le temps est couvert.

LA TRUITE DE MER DANS L'OUEST.

La truite de mer est certainement le salmonidé le plus difficile à capturer à la ligne et seule la mouche, surtout noyée,

habilement présentée permet des résultats à peu près satisfaisants. C'est pourquoi la plupart des pêcheurs locaux ignorent la présence des truites de mer dans leurs rivières. Il y a quelques années, des pêches électriques effectuées par la Fédération des Sociétés de Pêche du Finistère dans des rivières côtières comme le Ris à Douarnenez ou la Flèche près de Lesneven, ont permis de mettre en évidence la présence d'un bon nombre de grosses truites de mer à la surprise des pêcheurs locaux qui n'en prenaient, pour ainsi dire, jamais.

La truite de mer peut fréquenter presque tous les cours d'eau côtiers de la péninsule bretonne depuis la baie d'Etel au Sud jusqu'au Trieux et même l'Aguenon au Nord du moins quand ils ne sont pas coupés d'obstacles infranchissables, comme des clapets à marée sans chatières appropriées. On la trouve surtout dans les ruisseaux qui se déversent soit dans la baie de Douarnenez, soit dans la rade de Brest comme ceux de l'Hôpital, du Faou ou de Daoulas, soit également dans la région des Abers au Nord de Brest. Elle est également présente dans un certain nombre de cours d'eau du Cotentin comme la Saire près d'Anneville et la Sinope jusqu'à la laiterie de Saint-Martin-d'Audouville.

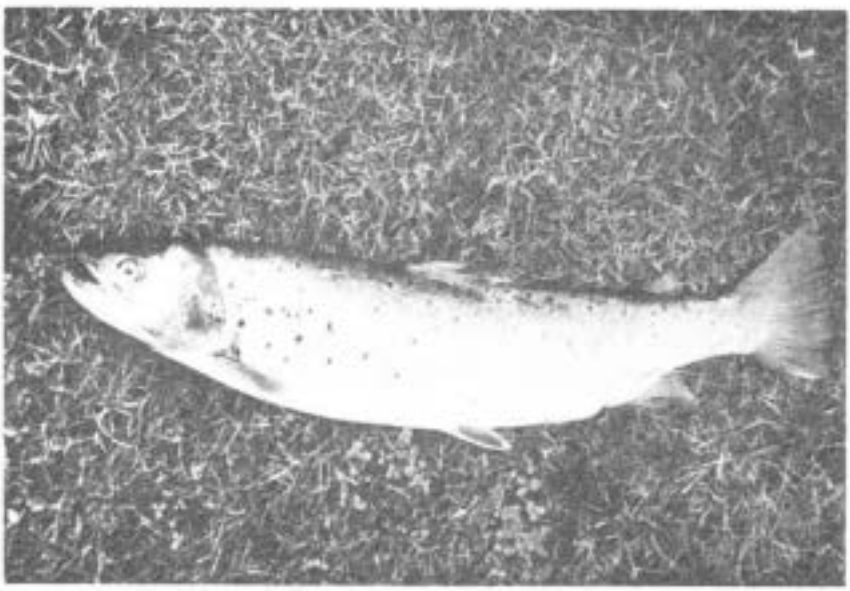

Truite de 6 livres 1/2 prise dans le Blavet en 1970
(Photo G. Chapuy)

Cependant nulle part chez nous la densité des truites de mer n'est comparable à ce qu'elle est dans les rivières côtières de Grande-Bretagne ou d'Irlande, pourtant analogues aux nôtres, où ces poissons sont si appréciés qu'on fait tout pour favoriser leur reproduction. Les saumons sont considérés comme des poissons nuisibles dans les bonnes rivières à truite de mer des Iles Britanniques, car on les accuse d'abîmer les frayères des truites de mer à l'époque de la reproduction. Ainsi dans les Zetland Fisheries, célèbres pêcheries à truites de mer situées au cœur du Connemara Irlandais et intelligemment gérées par la firme Guin-

ness, tout saumon signalé est aussitôt détruit au filet. C'est dire en quelle haute estime les pêcheurs irlandais et britanniques placent la truite de mer... Comme le saumon, et souvent pour les mêmes raisons, la truite de mer régresse d'une façon inquiétante dans tous nos cours d'eau côtiers depuis une quinzaine d'années. C'est très certainement un poisson en voie de complète disparition dans notre région.

Par contre, des captures de truites sont de plus en plus fréquentes en mer près de nos côtes. On en prend maintenant beaucoup en juillet et août dans le Golfe du Morbihan et même en Basse-Loire, surtout au voisinage de la Pointe Saint-Gildas. Cette augmentation des truites en eau salée et la diminution corrélative des truites de mer en eau douce peut paraître paradoxale, mais elle s'explique aisément car les poissons capturés en eau salée ne sont pas, la plupart du temps, des truites de mer véritables.

Depuis une vingtaine d'années les Sociétés de Pêche locales font régulièrement d'importants alevinages (qui ne sont pas toujours justifiés et parfois même nuisibles aux truites indigènes). Les poissons déversés ne sont pas toujours des produits de première qualité et ils sont parfois atteints de certains phénomènes de dégénérescence à la suite d'une succession prolongée et ininterrompue de fécondations artificielles.

Les poissons utilisés pour les alevinages sont d'ordinaire des truites farios qui provenaient souvent d'œufs d'origine danoise. Ces poissons ont une assez forte tendance à dévaler vers la mer, mais ne sont pas pour autant des truites de mer véritables. Ils quittent l'eau douce sans passer par le stade de la smoltification. Les Britanniques les désignent sous le nom de « slob trout ». Ces truites ayant trouvé en eau salée un habitat et une nourriture à leur convenance s'y établissent et perdent le plus souvent l'instinct de reproduction, leurs organes génitaux restant atrophiés. En eau salée, leur robe perd d'ordinaire ses points rouges et prend la plupart du temps une teinte argentée tout à fait semblable à celle des truites de mer. Aussi la seule façon satisfaisante de distinguer ces truites de rivière dévalées des truites de mer est l'étude de la structure des écailles. Voici ce qu'écrivait à ce sujet le Dr A.-E.-J. Went, responsable des Pêcheries du Gouvernement Irlandais et grand spécialiste des salmonidés, dans un article du n° 170 de « Trout and Salmon » intitulé « Quand une truite prise en mer n'est pas une truite de mer ».

« Muni d'une sélection d'écailles, un expert n'a aucun mal à distinguer les variétés de truites et le saumon.

L'examen externe d'une truite suspecte donne souvent des résultats erronés et les pêcheurs usent souvent de critères douteux pour distinguer la truite de rivière, de la truite de mer et du saumon. Aussi le Comité irlandais pour l'homologation des poissons exige-t-il qu'on lui présente des écailles en même temps que la demande d'homologation d'un salmonidé, car trop d'erreurs ont été commises dans le passé. En voici quelques exemples. En 1958 une truite de 12 livres prise dans la Dargle fut homologuée comme truite de rivière. Or l'examen ultérieur des écailles montra que c'était une truite de mer. Quelques années plus tard, une demande fut également faite pour une soi-disant truite du lac Corrib qui s'avéra être un saumon ravalé en bonne condition. En juillet 1968, une truite de 10 livres fut capturée en mer au large de Kilcolgan et une autre de 6 livres en août de la même année dans la baie de Galway. L'examen des écailles prouva qu'il

ne s'agissait pas de truites de mer mais de truites slobs. Durant les trente dernières années nous avons examiné au Ministère de l'Agriculture et des Pêcheries de Dublin une quantité considérable d'écailles de truites de rivière, de mer et slob. Les écailles des truites de mer ont toujours une zone centrale bien définie avec des marques hivernales représentant le nombre d'années passées en eau douce avant la smoltification. Autour de cette zone, on voit des bandes qui traduisent le nombre d'années passées en mer avant l'éventuel premier retour à l'eau douce...

Par contre, dans le cas des truites de rivière, il n'y a pas de zone centrale bien définie et les bandes hivernales ne sont, d'ordinaire, pas aussi distinctes que celles des truites de mer de taille comparable. Les écailles des truites slob peuvent être un peu plus difficiles à analyser car elles sont assez semblables à celles des truites de lac mais elles sont nettement différentes de celles des truites de mer ».

On peut également trouver en mer des truites arc-en-ciel échappées le plus souvent d'une des multiples pisciculture commerciales qui prolifèrent sur nos cours d'eau. Nous avons même vu des pisciculteurs peu scrupuleux jeter dans la rivière proche certaines de leurs pensionnaires malades ou en mauvaise condition...

La truite arc-en-ciel (*Salmo irideus*, Gibbons 1885) a été importée des Etats-Unis en Allemagne en 1880-1890-1892 et en France en 1892 par envoi de pisciculteurs allemands. Ce n'est pas une espèce mais un hybride de trois espèces : *Salmo gairdneri* (migratrice), *Salmo shasta* (demi-migratrice), *Salmo lewisi* (sédentaire).

L'incroyable vitalité, la rusticité et la rapidité de croissance de la truite arc-en-ciel viennent de son origine hybride et en font un poisson d'élevage très intéressant. Malheureusement, c'est un poisson incapable de se maintenir par lui-même hors des conditions artificielles de l'élevage et incapable de se reproduire naturellement, du moins dans notre pays, car en Europe centrale on a réussi, par sélection, à acclimater une variété de truite arc-en-ciel qui se reproduit naturellement au printemps.

Chez nous la truite arc-en-ciel d'élevage a parfois tendance à dévaler en mer sans pour autant devenir une véritable truite migratrice comme son ancêtre la Steelhead de la côte ouest des Etats-Unis, poisson splendide, à la défense impressionnante et qui passionne les pêcheurs sportifs américains. L'exemple de dévalaison d'arc-en-ciel le plus impressionnant que nous connaissions en Bretagne s'est produit en février 1966 quand, à la suite d'une crue, 150.000 truites arc-en-ciel s'échappèrent de la pisciculture du Zulion sur l'Ellé. Moins de trois semaines plus tard, presque tous ces poissons avaient quitté la rivière et croisaient en mer au voisinage du Pouldu. Les pêcheurs locaux n'ont pas vu un seul d'entre eux revenir en rivière par la suite.

En eau salée, la robe de la truite arc-en-ciel devient très argentée, dépourvue de bande médiane irisée et ponctuée de points noirs, particulièrement au-dessus de la ligne latérale, ainsi que sur les opercules. On peut aisément la confondre avec une truite de mer bien que, d'ordinaire, des taches noires persistent sur la caudale. Cependant l'identification peut se faire en comptant le nombre des écailles de la ligne latérale qui est de 110 à 120 chez *Salmo trutta* tandis qu'il est supérieur à 130 chez l'arc-en-ciel.

Le nombre relativement élevé de captures de truites le long de nos côtes peut faire illusion sur la densité véritable des truites de mer dans nos cours d'eau côtiers. La relative rareté et même

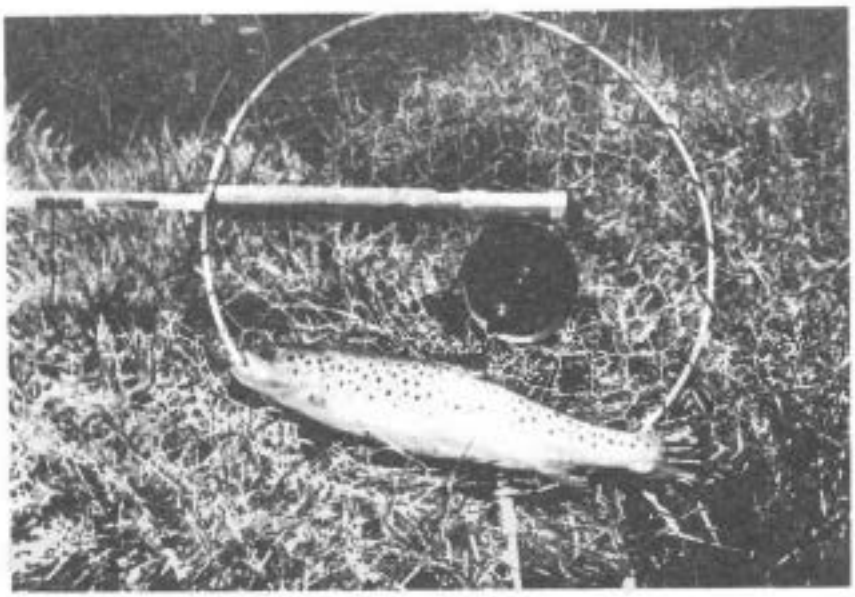

Truite de mer du Ris (Douarnenez)

(Photo Philipot)

la prochaine disparition de ces dernières dans nos cours d'eau côtiers est d'autant plus regrettable que ce sont des poissons extrêmement intéressants pour le pêcheur sportif et pour le... gastronome. Les représentants des pêcheurs locaux se montreront-ils un jours suffisamment avisés et entreprenants pour favoriser le développement, dans notre région, de ce magnifique salmonidé ? Pour cela, il faudrait construire des passes migratoires franchissables par basses eaux dans le cours inférieur des cours d'eau choisis et importer une grande quantité d'œufs de véritables truites de mer soigneusement sélectionnés. Il faudrait aussi songer à entreprendre, enfin, une lutte efficace contre la pollution de nos estuaires. Mais cela est une autre histoire...

BIBLIOGRAPHIE

ARRIGNON (1967-1968) - Bulletin Français de Pisciculture (nos 227-228-229).

CARVALHO DE PINHO A. (1956) - Truites de mer de Monçao (Au bord de l'eau, n° 222).

DAWSON K. (1951) - Fishing for salmon and sea trout. Herbert Jenkins, Londres.

HOLIDAY F. W. (1960) - The Sea trout. Herbert Jenkins, Londres.

Dr JONES (1968) - Trout and Salmon (n° 148).

NALL G. M. (1936) - Life of the sea trout. Seeley service, Londres.

PHÉLIPOT P. et PÉQUEGNOT J.-P. (1971) - Pêche à la mouche en Bretagne (Edité par les auteurs).

PIGGINS D. J. (1960 à 1970) - Annual Reports of the Salmon Research trust of Ireland.

SCOTT J. (1970) - Sea trout fishing. Seeley service, Londres.

SVARDSON G. et ABERDEN H. (1963) - La répartition des sexes et l'émigration des truites de la rivière Verke (Revue Suédoise de la pêche).

WENT A. E. J. (1962) - Scientific proceedings of the Royal Dublin Society.

— (1969) - Trout and Salmon (n° 176).

LA TRUITE DE MER

Un poisson au bord de l'extinction dans les cours d'eau de la péninsule Armoricaine

Après une longue et difficile enquête à la recherche des truites de mer dans les cours d'eau de l'Ouest, nous avons pensé qu'un bilan s'imposait.

Du fait de leur caractère erratique, les truites de mer peuvent se trouver en des endroits tout à fait inattendus au voisinage de nos côtes. On les trouve, en particulier, à l'embouchure de tous les cours d'eau, même les plus petits. Elles remontent également dans certains d'entre eux. Mais partout la densité de ces magnifiques poissons est excessivement réduite dans notre région. Le plus souvent même, les truites observées n'étaient que des individus isolés ou des captures tout à fait exceptionnelles.

Contrairement aux cours d'eau côtiers des Iles Britanniques ou du Nord-Ouest de la Péninsule Ibérique, nos cours d'eau n'abritent plus d'importantes populations de truites de mer. On constate que, chez nous, la truite de mer devient, de plus en plus, un poisson mythique qui disparaît dans l'ignorance et l'indifférence générales. Bien qu'elle ait commencé voici un demi-siècle, la réduction de nos stocks de truites de mer s'est brutalement accélérée depuis une quinzaine d'années. Nous verrons, cependant, que si les autorités responsables et les Pouvoirs Publics veulent s'en donner la peine, cette réduction n'est pas inéluctable. Les truites de mer peuvent revenir animer en nombre, certains de nos cours d'eau et contribuer, de ce fait, au développement touristique des régions riveraines.

- MORBIHAN

Durant l'été 1971 on a noté une inhabituelle concentration de truites de mer, de toutes tailles, à l'aval du barrage d'ARZAL, nouvellement mis en place, sur la basse-VILAINE La plupart d'entre elles ont, hélas, été rapidement décimées, au filet, par des pêcheurs de mulets.

Il arrive de trouver quelques truites de mer dans le ruisseau de St-ELOI à l'aval de l'étang de PEN-MUR près de Muzillac. Ces poissons ne peuvent malheureusement pas franchir le barrage qui n'est pas muni d'une passe migratoire. On signale aussi quelques rares spécimens, dans le DRAYAC près d'AMBON.

Les truites de mer ont pratiquement toutes disparu dans le SAL entre Vannes et Auray ainsi que dans le LOC près d'Auray, depuis que des barrages réservoirs y ont été construits. Il y a bien un ascenseur à poissons au barrage du moulin d'ESTAING sur le Loc, mais celui-ci est toujours en panne au moment de la remontée des migrateurs ! Seules quelques rares truites de mer se fourvoient encore à l'aval de ces barrages au début du printemps.

On trouve un plus grand nombre de truites de mer dans les ruisseaux se déversant dans la baie d'ETEL, surtout en février, mars et avril. Leur poids moyen oscille autour de 300 g. Le meilleur ruisseau est, sans doute, celui de NOSTANG ou du ROC'H. Cette situation risque de ne pas durer, car, là aussi, on projette la construction d'un barrage.

Quelques truites de mer fréquentent le ruisseau de LEZEVRY ou PERSUEL qui va de Merlevenez à Nostang.

Le ruisseau de la DEMI-VILLE ou de KERGROIS près de Landévant voit également remonter un certain nombre de truites de mer. Nous y avons fait de belles captures il y a quelques années. Il est regrettable que ces poissons éprouvent d'assez grosses difficultés à franchir les vannes d'un moulin désaffecté à l'embouchure du ruisseau, où il serait aisé d'aménager un passage.

Au début du printemps il se capture quelques rares truites de mer dans le "RIANT" qui vient du voisinage de la commune de Kervignac et rejoint la mer à Riantec.

Il y a une dizaine d'années, la truite de mer était un poisson disparu depuis bien des lustres du BLAVET, mais, au début de 1961, la Société de Pêche de l'arrondissement de Lorient achète des oeufs de truites de mer Polonaises. Ces poissons furent élevés en pisciculture et déversés en septembre 61. Cette acclimatation fut un incontestable succès, car depuis cette date on prend tous les ans un bon nombre de grosses truites de mer dans le Blavet. Ainsi du 9 au 13 juin 1971 on a enregistré 12 captures de 5 à 6 livres au seul barrage de POLVERN. Les truites de mer de 2 à 3 kg ne sont pas rares dans cette importante rivière et certaines dépassent les 5 kg. Nous en avons même vue une de 7,5 kg !

Les géniteurs vont se reproduire dans différents affluents du Blavet, en particulier dans le ruisseau de KERSALO à l'amont de Lochrist et dans celui de SEBREVET à l'amont de l'écluse du MANERUEN. Le seul point noir est constitué par les barrages du canal, illégalement surélevés et munis de passes migratoires mal conçues et pratiquement inutilisables. Le principal obstacle est celui de l'usine hydro-électrique de KEROUSSE.

On trouve quelques petites truites de mer dans la partie basse du SCORFF, de part et d'autre de Pont-Scorff. La limite amont de leur remontée paraît être le moulin de St-Yves. Comme en bien d'autres endroits, les inscrits dits "maritimes", déciment les plus grosses au filet, au voisinage du rocher du Corbeau.

- FINISTERE SUD :

Les pollutions considérables de la Laïta ont totalement anéanti les stocks de truites de mer de l'ELLE. Celles-ci étaient, autrefois, fort nombreuses dans la traversée de Quimperlé jusqu'au barrage des Gorrets. Il n'en reste plus que le souvenir ...

Depuis l'installation de clapets à marée, quasi-hermétiques, au pont du BELON sur la route Riec-Moëlan, les truites de mer sont devenues rarissimes dans ce joli petit cours d'eau. Pourtant, jusqu'en 1956, elles y étaient relativement nombreuses et j'ai pris cette année là un total de 52 d'un poids supérieur à la livre. Au début du siècle ce cours d'eau était un véritable vivier à truites de mer, à tel point que l'ex-propriétaire du Moulin-mer nous disait que, dans son enfance, le fond du cours d'eau était, à certaines époques, littéralement tapissé de truites de mer, serrées côte à côte comme des harengs. Dans un vieil ouvrage anglais de 1845, on fait même état des truites de mer du Belon !

L'AVEN voit encore remonter régulièrement un certain nombre de truites de mer, des "blanches" comme disent les riverains. En mai, au moment de la remontée des civelles, il arrive d'en voir des bancs entiers dans le port à marée. La plupart d'entre elles remontent jusqu'au barrage de la pisciculture de Pont-Aven, illégalement relevé et muni d'une passe migratoire inutilisable de mai à novembre. Tous les étés, un grand nombre de poissons crèvent à l'aval de ce barrage, faute d'avoir pu le franchir. Cependant, à la faveur des crues de printemps ou d'hiver, quelques rares truites de mer arrivent à franchir l'obstacle. Certaines peuvent ainsi parvenir à proximité de Rosporden comme celle d'un kg qui fut prise il y a quelque temps, à 4 km de Rosporden. D'autres truites de mer remontent le STER-GOZ jusqu'à la pisciculture du Moulin-Neuf. Si la libre circulation des poissons y était assurée, l'Aven pourrait redevenir l'excellente rivière à truites de mer qu'elle était avant 1950.

Il est pris, occasionnellement, quelques truites de mer dans tous les ruisseaux qui se déversent dans la baie de Concarneau, bien qu'ils soient tous, plus ou moins, obstrués à leur entrée.

A Concarneau le MOROS communique avec l'eau salée par un clapet à marée très hermétique. On y observe parfois des truites de mer qui s'efforcent, le plus souvent en vain, de se glisser sous les vannes. Très rares sont celles qui y parviennent. L'envasement de ce magnifique plan d'eau, pratiquement coupé de la mer, s'accélère d'une façon inquiétante et il est à craindre que, d'ici peu d'années, il ne se transforme en vasière.

Près de la Forêt, le St-LAURENT a été un bon cours d'eau à truites de mer. La construction en 1964, de la pisciculture du moulin du Prieuré les a presque fait disparaître. En effet, la plupart du temps, cette pisciculture absorbe la quasi-totalité du débit du cours d'eau. De ce fait, rares sont les poissons qui arrivent à remonter. Encore ne peuvent-ils le faire que lorsque les eaux sont très fortes. C'est ainsi qu'il a été pris récemment dans le cours supérieur du St-Laurent, près de la Boissière, une truite de mer d'un kg. Mais le cas est rarissime.

Les truites de mer étaient très nombreuses dans l'ODET, dont elles tapissaient le lit en bandes à certaines époques, surtout dans la traversée de Quimper. Les promeneurs des quais du boulevard de Kerguelen n'y prêtaient même plus attention. On trouvait également ces poissons, en moins grand nombre toutefois, jusque dans les gorges du STANGALA. La pollution croissante de la rivière les a, impitoyablement, décimées. Seules quelques-unes viennent encore, après les coups d'eau, faire une incursion dans Quimper mais n'y survivent, d'ordinaire, que peu de temps. En plus de la pollution, elles sont bloquées à l'amont de la ville par le barrage MERET où l'eau fuit de toutes parts à travers des blocs disloqués.

Nous avons maintes fois observé, aux premières crues d'automne ainsi qu'au printemps, de belles truites de mer dans le STEIR à Quimper, à l'aval du barrage de la glacière. Elles le franchissent d'ailleurs sans trop de difficultés, sauf en été où la ville absorbe plus de la moitié du maigre débit de la rivière. S'il était moins pollué dans sa partie basse le Steïr pourrait être un bon cours d'eau à truites de mer. Dans l'état actuel des choses, on en prend occasionnellement quelques unes en aval de TRO-HIR et surtout près de la station de pompage.

Il arrive de trouver quelques truites de mer dans les ruisseaux qui se déversent dans l'estuaire de l'Odet, de Bénodet à Quimper, surtout dans celui qui se jette dans l'anse de St-Cado. Autrefois le plus riche était celui de CORROACH, mais il est complètement obstrué, depuis 1965 par deux pisciculture.

Le ruisseau de PONT L'ABBE ou ASCOET qui traverse un bel étang, légèrement saumâtre, avant de rejoindre l'estuaire, voit remonter quelques truites de mer durant l'été.

Depuis la pose de buses qui l'ont canalisé à sa sortie vers la mer, le ruisseau de PLOZEVET n'est plus fréquenté par les truites de mer. Par contre, elles remontent toujours, en petit nombre, le GOYEN, surtout en avril. Elles parviennent jusqu'au barrage quasi-infranchissable du moulin de KERLAOUENAN en MEILARS. On en trouve aussi dans les deux ruisseaux qui se déversent sur la rive droite de l'estuaire du Goyen. Le nombre des truites de mer est en inquiétante régression dans toute cette région, surtout à cause des pollutions et du trop grand nombre de filets posés dans l'estuaire.

Elles fréquentent un peu le ruisseau de POULDAVID près de

Douarnenez et, le ruisseau du JUCH qui se déverse sur la plage du Ris. Il y a quelques années, une pêche électrique effectuée dans ce dernier ruisseau a prouvé la présence de truites de mer atteignant 4 à 5 livres. Elles remontent surtout de novembre à fin mars. Elles peuvent parvenir assez loin de la mer mais, en fait, elles dépassent rarement la station de pompage des eaux. Aux dernières nouvelles il ne resterait, plus que de très rares truites de mer dans le Juch et une pêche électrique effectuée en 71 n'en a procuré aucune.

Les petits ruisseaux de la région de PLONEVEZ-PORZAY sont également tous, plus ou moins, fréquentés par les truites de mer. Malheureusement ils sont maintenant presque à sec en été par suite des prises d'eau et des opérations de drainage et de rectification. Le meilleur d'entre eux était certainement celui de PLOMODIERN qui se jette sur la plage de KERVIGEN. Avant son entrée en mer, il traversait des marais, situés derrière la plage, qui constituaient de véritables viviers à truites de mer. Ceux-ci ont été drainés et le ruisseau, rectifié et approfondi, a été transformé en canal. Des clapets à marée avaient également été construits à l'embouchure du ruisseau. par bonheur, les tempêtes d'équinoxe les ont disloqués et ils ne constituent plus un obstacle pour les salmonidés migrateurs. Il n'empêche que la rectification du cours d'eau a considérablement réduit son peuplement piscicole. Malgré tout, il reste quelques truites de mer et une pêche électrique effectuée en 1970 à 5 km de la mer a permis de dénombrer plus de truites de mer que de truites de rivière. Il faut aussi déplorer que des cultivateurs du voisinage donnent, de temps à autre, des coups de senne, la nuit, le long de la plage de Kervigen. Ces coups de senne leur permettent de capturer, outre des bars, soles, turbots etc... d'assez fortes quantités de truites de mer dont certaines sont énormes. Il ne semble pas qu'on ait fait quoi que ce soit, jusqu'ici, pour faire cesser ces actes de piraterie.

Le ruisseau de l'ABER en CROZON était, jusqu'en 1970, régulièrement fréquenté par les truites de mer, mais, en 1971, des travaux réalisés dans un but, soi-disant touristique (!) ont pratiquement détruit leur habitat. Dans ces conditions il est vraisemblable que ces poissons ne vont pas tarder à y disparaître totalement.

On trouve encore quelques grosses truites de mer dans l'AULNE, surtout à l'aval de GUILLY-GLAS mais elles y sont en très nette régression depuis 1968. Elles sont un peu plus nombreuses, et aussi plus petites, dans deux cours d'eau qui se déversent dans l'estuaire de l'Aulne : le ruisseau de CAVAN près de DINEAULT et la DOUFFINE. Le ruisseau de CAVAN est maintenant presque à sec, en été, mais la DOUFFINE garde un bon débit et attire les truites de mer, surtout au printemps. La plupart d'entre elles ne remontent guère au-dessus du barrage de la Poudrerie bien qu'elles arrivent à le franchir sans trop de difficultés, malgré sa hauteur. Ce barrage est pourvu d'une échelle DENIL, à 25 % de pente, et comportant deux tournants à 180°. Elle semble correctement conçue et efficace. Signalons ici que M. C. ROGE, Directeur de la Poudrerie Nationale a pris en mai 1966 une truite de mer de 6 Kg à l'aval de ce barrage.

- FINISTERE NORD :

Occasionnellemgnt, quelques truites de mer remontent les ruisseaux du **FAOU**, de l'**HOPITAL**, et un plus grand nombre, celui de DAOULAS ou **MIGNONNE**. Elles semblent même en légère augmentation dans ce dernier cours d'eau depuis quelques années. En été, on les trouve, à marée basse, dans les premiers courants à la sortie de la ville. La plupart d'entre elles ne remontent guère plus haut que le viaduc. Un projet de captage d'eau dans la partie basse de ce cours d'eau risque de les faire disparaître. Un petit nombre de truites de mer remontent l'**ELORN**, jusqu'à environ 6 km à l'amont de LANDERNEAU. On les voit surtout au mois de juin.

Il y a une multitude de petits cours d'eau au Nord de Brest. Tous ont été fréquentés par les truites de mer. Actuellement, à cause des pollutions et surtout de la prolifération des obstacles de toutes sortes, la situation est beaucoup moins brillante. Seuls quelques cours d'eau voient encore remonter un petit nombre de ces poissons. C'est le cas du ruisseau de **LANILDUT** où les truites de mer parviennent jusqu'à St-RENAN et même un peu à l'amont. C'est aussi le cas du petit ruisseau de **TREOMPAN** à PLOUDALMEZEAU mais elles restent confinées dans sa partie basse, sans doute à cause de son faible débit d'étiage et de sa légère pollution.

On trouve aussi occasionnellement des truites de mer dans le ruisseau du **BOURG-BLANC** jusqu'au barrage infranchissable de RADEN en PLOUVIEN ainsi que dans le **DIOURIS** ou rivière de l'ABER-WRAC'H où elles parviennent, non sans mal, jusqu'au barrage du Moulin Neuf en KERNILIS.

Le meilleur cours d'eau à truites de mer de cette région est, probablement, la **FLECHE** qu'elles peuvent remonter sur tout son cours depuis 1970, où fut aménagé le barrage du moulin du PONT-DU-CHATEL en PLOUIDER. Le meilleur secteur se situe à l'aval du pont de la route GOULVEN-TREFLEZ. On trouve également des truites de mer dans le ruisseau de **PLOUESCAT** ainsi que dans le **QUILLIEC** et surtout dans l'**HORNE** près de PLOUGOULM qui est un des rares cours d'eau bretons où ce poisson se trouve encore en densité presque satisfaisante.

Un petit nombre de truites de mer remontent la **PENZE** près de Morlaix mais elles éprouvent de sérieuses difficultés à franchir le barrage **BORGNIS DES BORDES** muni d'une échelle à poissons mal conçue. Par contre elles ont presque totalement disparu du **DOURDUFF** depuis qu'il est obstrué près de son embouchure par une pisciculture.

- CÔTES DU NORD

On trouve encore quelques truites de mer dans le **DOURON**, surtout au mois de juillet. Quand elles arrivent à franchir l'obstacle du moulin TASSEL elles parviennent jusqu'au lieu dit MILIN-AWEL (ou Moulin AOUEL) au voisinage de la route de PLOUDGAT-GUERAND. Ce joli cours d'eau

LOCALISATION DES RIVIERES A TRUITES DE MER

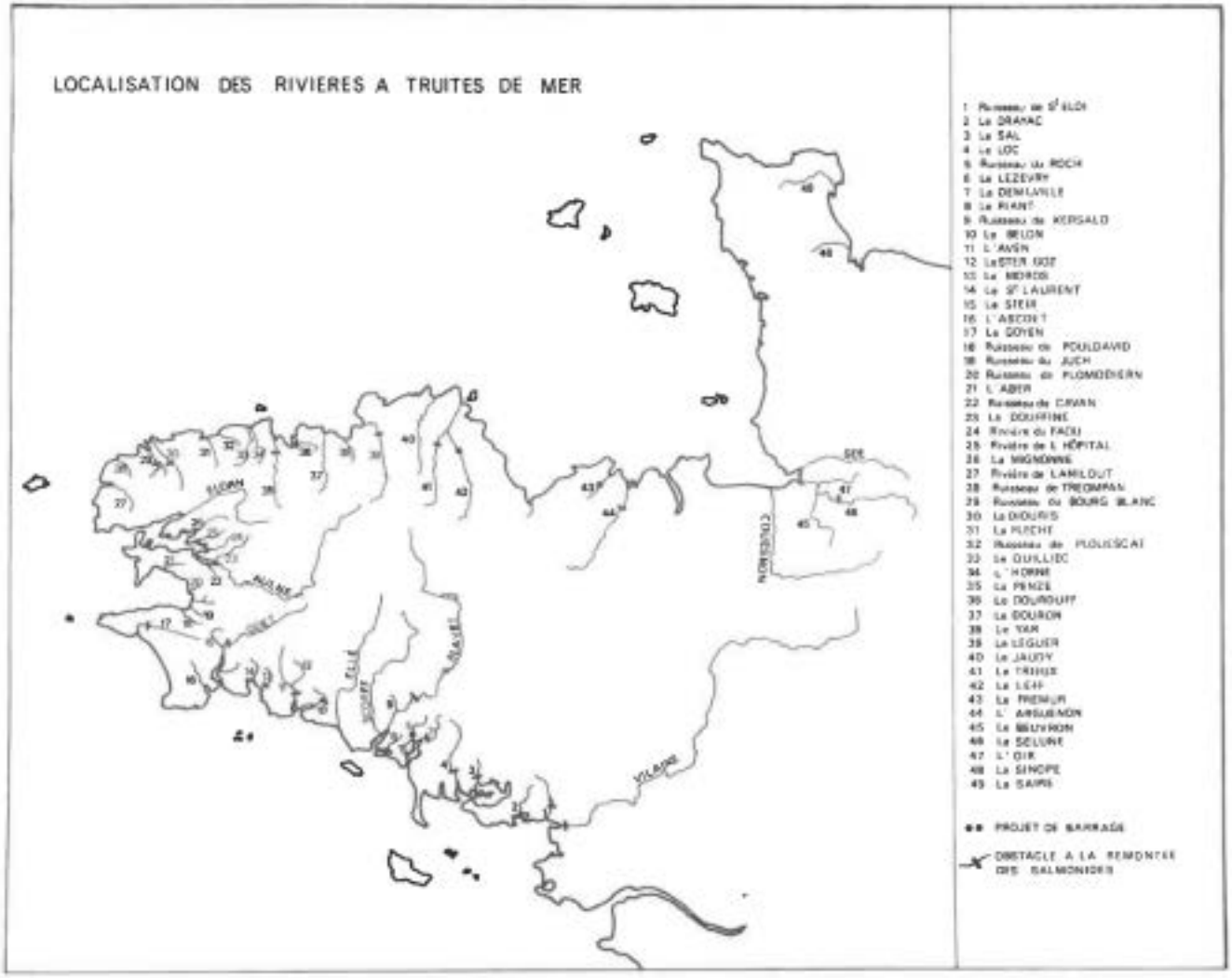

1 Ruisseau de St ELOI
2 Le DRANAC
3 Le SAL
4 Le LOC
5 Ruisseau du ROCH
6 Le LEZEVRY
7 Le DEMLAVILE
8 Le RIANT
9 Ruisseau de KERSALO
10 Le BELON
11 L'AVEN
12 Le STER GOZ
13 Le MERDY
14 Le St LAURENT
15 Le STER
16 L'ASCOET
17 Le GOYEN
18 Ruisseau de POULDAVID
19 Ruisseau du JUCH
20 Ruisseau de PLOMODIERN
21 L'ABER
22 Ruisseau de CRAN
23 Le DOUFFINE
24 Rivière du FAOU
25 Rivière de L'HÔPITAL
26 Le MIGNONNE
27 Rivière de LANILOUT
28 Ruisseau de TREGUNNAN
29 Ruisseau du BOURG BLANC
30 Le DIOURIS
31 Le FUCHT
32 Ruisseau de PLOUESCAT
33 Le DOUILLEC
34 L'HORME
35 La PENZE
36 Le DOUROUFF
37 Le DOURON
38 Le YAR
39 Le LEGUER
40 Le JAUDY
41 Le TRIEUX
42 Le LEFF
43 Le PREMIER
44 L'ARGUENON
45 Le BIZIENON
46 Le SELUNE
47 L'OIR
48 La SINOPE
49 Le SAIRE

●● PROJET DE BARRAGE

DIBSTACLE A LA REMONTEE DES SALMONIDES

était encore riche en truites de mer jusque vers 1955. Depuis cette date braconnage, surpêche et surtout pillage de l'estuaire au filet en ont considérablement réduit le nombre. Par contre, elles sont un peu plus nombreuses, certaines années, dans le YAR, petit cours d'eau qui vient s'échouer sur la Grève de St-Michel.

Elles remontent le LEGUER à partir du mois de mai. Certaines d'entre elles peuvent peser de 4 à 5 livres, mais la plupart font entre 150 et 300 g. Elles étaient autrefois très nombreuses dans cette importante rivière et abondaient, à certaines périodes, jusqu'au voisinage du moulin des frères Marchand à TREGROM. Elles se sont considérablement raréfiées ces dernières années dans le Léguer, à tel point que leur capture y est devenue presque accidentelle. Quelques-unes remontent encore jusqu'à KERGUINIOU à l'aval de TONQUEDEC mais le plus grand nombre reste confiné à l'aval du barrage de KERIEL en PLOUBEZRE où on les trouve, particulièrement, dans la première quinzaine de juin.

Quelques rares truites de mer s'engagent encore dans le JAUDY mais la plupart d'entre elles restent confinées à l'estuaire au voisinage de la ROCHE-DERRIEN.

Il n'y a pratiquement plus de truites de mer dans le TRIEUX qui est beaucoup trop pollué dans son cours inférieur pour leur permettre de vivre. Seules quelques unes se fourvoient encore de mars à mai, dans la partie maritime du Trieux, jusqu'au barrage du viaduc de PONTRIEUX qu'elles ne semblent pas franchir.

Le LEFF par contre, voit remonter un plus grand nombre de petites truites de mer, d'un poids moyen de 200 à 500 g. Elles commencent à arriver dès le mois de février mais elles sont plus nombreuses en avril et en mai. Elles peuvent remonter jusqu'à St-JACQUES. En fait elles séjournent, la plupart du temps, dans la zone intertidale à l'aval du barrage du HOUËL. Il est regrettable qu'un grand nombre d'entre elles soit décimé, tous les ans, par des filets posés dans l'estuaire au voisinage de la Roche-JAGU. Un barrage d'une quinzaine de mètres de haut doit être construit dans la partie basse du Leff à proximité du pont de FRINANDOUR (voie ferrée de PONTRIEUX à PAIMPOL). Ce barrage donnera naissance à un lac de près de 10 km de long, contenant environ 10 millions de m^3 d'eau. Les mesures nécessaires seront-elles prises pour assurer les migrations de salmonidés ? .

"La truite de mer remonte certains cours d'eau de la baie de Saint-Brieuc, notamment le ruisseau de SAINT-JEAN à YFFINIAC.

Plus à l'Est le ruisseau du FREMUR qui se jette dans la baie de la FRESNAYE a vu son peuplement détruit par les pollutions de lisiers de porcs. Cependant depuis 1970 les conditions se sont nettement amélio-

rées. Il semble qu'un essai d'acclimatation de truites de mer pourrait y être tenté avec quelques chances de succès. Il est bien question de construire deux retenues d'eau dans le cours supérieur de ce ruisseau, avec des barrages d'environ 3 m de haut mais on nous a laissé entendre que, si un organisme officiel en faisait la demande, la municipalité d'HENANBIHEN ferait volontiers construire des passes migratoires appropriées.

Quelques truites de mer remontent l'ARGUENON, surtout en mars et avril. On en pêche toute l'année à l'aval du barrage anti-marée de PLANCOËT. Cet obstacle est une écluse très rarement levée. Elle est munie d'une chatière à poissons mais ceux-ci éprouvent parfois des difficultés à s'y engager. C'est ainsi qu'au cours de l'été 1971, deux saumons se sont tués en essayant de sauter l'écluse. Enfin sur ce cours d'eau, comme sur tant d'autres, on doit construire à environ 10 km à l'amont de Plancoët un barrage qui va noyer la vallée sur une dizaine de kilomètres...

- MANCHE

Dans l'ensemble, les truites de mer sont un peu plus nombreuses dans les cours de la Manche que dans les cours d'eau bretons.

Au début du siècle, un certain nombre d'Anglais avaient coutume de venir spécialement pêcher la truite de mer dans le COUESNON, à la fin du printemps. Ils séjournaient à PONTORSON, créant ainsi un intéressant petit courant touristique dans cette localité. Ils ont disparu vers les années trente, avec les dernières truites de mer qui ne fréquentent pratiquement plus ce cours d'eau pollué et envasé.

On en trouve encore quelques unes dans le ruisseau du SYNDICAT ou de CROLLON qui se déverse dans la baie du Mont St-Michel, bien qu'un clapet à marée, par chance non hermétique, gêne leur migration. Elles remontent surtout ce ruisseau en juin-juillet.

Elles fréquentent, en plus grand nombre, la SELUNE jusqu'au barrage infranchissable de la Roche-qui-Boit, et ses affluents, le MOULINET, le BEUVRON et, surtout, l'OIR où elles peuvent être relativement nombreuses. Une pêche électrique a récemment permis d'en dénombrer près

de 400 sur une distance de 1,5 km, dans ce dernier cours d'eau. Elles pesaient de 200 g à 3 livres. On en capture parfois, dans la Sélune, quelques-unes beaucoup plus grosses.

On en trouve aussi un petit nombre dans la SEE où elles semblent arriver à deux époques, d'une part au début du mois d'avril, d'autre part dans la seconde décade de juillet. Elles y pèsent en moyenne de 300 à 600 g et fréquentent surtout l'aval de CHERENCE.

Dans le nord du Cotentin deux cours d'eau voient encore d'assez bonnes montaisons de truites de mer. Ce sont la SINOPE et la SAIRE Elles sont même en augmentation dans la Saire depuis que le barrage de l'ancienne minoterie PATUREL à ANNEVILLE a été acheté par la Fédération des A.P.P. et arasé. Des pêches électriques régulièrement effectuées, à titre d'information, dans ce cours d'eau permettent d'en dénombrer une bonne quantité, pesant de 1 à 2 livres, avec quelques rares grosses faisant jusqu'à 5 et 6 livres. Elles y arrivent vers la mi-juin et remontent jusqu'à LE VAST. Le meilleur secteur est certainement le voisinage d'ANNEVILLE.

Dans la Sinope les truites de mer arrivent, aussi, surtout à partir du mois de juin. Elles remontent la rivière jusqu'à la laiterie de St-Martin d'AUDOUVILLE.

CAPTURES EN EAU SALEE

Depuis une vingtaine d'années, les captures de truites en mer, au voisinage de nos côtes sont en augmentation assez sensible. Ce phénomène parait en contradiction avec la quasi-disparition des truites de mer dans nos cours d'eau. Il n'en est rien. Comme nous l'avons indiqué (Cft Penn ar Bed n° 64) la majorité des truites prises en mer ne sont pas des véritables truites de mer, mais des truites de rivière dévalées. Certains ont émis l'hypothèse qu'il pourrait s'agir de truites d'origine danoise ayant conservé leur caractère migrateur et importées par les sociétés de pêche pour repeupler les cours d'eau. Nous avons de bonnes raisons de penser que cette hypothèse n'est pas fondée. D'ailleurs les truites sédentaires sont plus nombreuses que les truites migratrices dans les rivières danoises. Il est vraisemblable que la dévalaison d'un certain nombre de nos truites vers la mer a des causes écologiques.

La plupart de nos cours d'eau côtiers, plus ou moins pollués et envasés, conviennent de moins en moins à la vie de la truite. Celles qui y sont introduites ont tendance à s'en échapper pour rechercher de meilleures conditions ambiantes. C'est pourquoi elles descendent en mer. Elles grossissent très vite en milieu marin mais leurs organes génitaux s'y atrophient et elles ne reviennent pas, d'ordinaire, se reproduire en eau douce comme c'est le cas des véritables truites de mer. Notons également qu'elles ne passent pas par le stade de la smoltification avant leur descente vers la mer.

C'est sourtout au voisinage des côtes de la Bretagne Sud, où

il n'existe plus que très peu de rivières à truites, que l'on enregistre l'augmentation la plus sensible de captures de truites. On prend même quelques truites au Sud de la Loire entre MINDIN et PORNIC, particulièrement au voisinage de la pointe St-GILDAS. Les pêcheurs professionnels du PELLERIN en prennent également dans l'estuaire de la Loire, entre Nantes et St-Nazaire, surtout en mars-avril. Mais c'est incontestablement dans le Golfe du Morbihan, où elles étaient inconnues avant la guerre, que l'on capture le plus grand nombre de truites. On en prend en toutes saisons dont les poids varient de 150 g à 5 kg. Comme elles ne peuvent pratiquement pas remonter dans un seul des petits cours d'eau qui se déversent dans le Golfe, il est évident qu'il ne peut s'agir que de truites dévalées et non de véritables truites de mer.

Avant de déverser à grands frais des alevins dans leurs cours d'eau, la plupart des Sociétés de Pêche seraient beaucoup plus avisées si elles s'efforçaient d'aménager leurs rivières et d'améliorer l'habitat de la truite. C'est un travail évidemment plus ingrat et moins spectaculaire que les déversements d'alevins à grands renforts de publicité...

LES CAUSES DE DISPARITION

Cette enquête nous a permis de mettre en évidence l'inquiétante réduction des truites de mer dans la plupart des cours d'eau de la péninsule Armoricaine et même leur disparition totale dans un certain nombre d'entre eux.

Les raisons sont, approximativement, les mêmes que celles qui ont provoqué la diminution du saumon qui est encore plus vulnérable que la truite de mer. Il y a d'abord les obstacles qui entravent les migrations des poissons. Au débouché de nombreux cours d'eau dans la mer, nos Ingénieurs ont cru bon de faire poser des clapets à marée hermétiques à marée montante ou de faire installer des buses sur une longue distance. Dans la quasi-totalité des cas étudiés ces travaux ne présentaient aucun intérêt économique ou agricole. Dans d'autres endroits on a investi des sommes fabuleuses pour assécher des marais côtiers et grignoter quelques arpents de terres cultivables. Ailleurs (Sal, Loc etc...) on a créé des barrages d'estuaires pour constituer des réserves d'eau douce. Bien que la construction de tels barrages présentent de graves inconvénients, il est vraisemblable que de nombreux autres vont être construits, dans les années à venir, pour faire face aux besoins croissants de la population en eau potable dont on sait qu'ils doivent doubler tous les 15 ans chez nous.

Les prises d'eau abusives ou incontrôlées font, qu'en de nombreux endroits, aucune goutte d'eau douce ne parvient plus à la mer. Ce phénomène est encore renforcé par les méfaits d'un remembrement mal conçu et des rectifications de cours d'eau qui ont réduit à l'extrême leur capacité de rétention. La vie économique de régions entières risque de s'en trouver gravement compromise à l'avenir.

Un grand nombre de petites municipalités bretonnes viennent

Truite de mer franchissant un barrage.

d'être prises d'un besoin soudain de plan d'eau. C'est une véritable frénésie. Chaque commune veut le sien, espérant drainer ainsi les touristes. L'expérience prouve que c'est toujours une coûteuse illusion. Le mal ne serait que mineur si la plupart des projets ne constituaient pas tout simplement à barrer un cours d'eau.

Enfin, un peu partout, depuis plus de 15 ans, les pisciculturcs commerciales de truites arc-en-ciel ont proliféré le long de nos cours d'eau. Elles bénéficient, le plus souvent du droit d'eau des anciens moulins, mais, en fait, elles l'utilisent d'une façon toute différente. Par suite de l'absence de débit réservé ou du non-respect de celui-ci, le cas échéant, ces établissements absorbent, la plupart du temps, la quasi-totalité du débit des cours d'eau, interdisant ainsi les déplacements des poissons migrateurs.

Si l'on ajoute à ces obstacles la pollution croissante de presque tous nos estuaires où séjournent les truites de mer et les pêches immodérées aux filets fixes ou, à la senne, à l'entrée de nos cours d'eau, la réduction de nos poissons migrateurs n'a rien de surprenant. Malgré tout, nous allons voir qu'une organisation rationnelle de la pêche et quelques dispositions simples pourraient permettre de développer ce magnifique poisson qu'est la truite de mer, dans nos cours d'eau. De nombreux exemples étrangers qui sont d'incontestables réussites nous prouvent que la truite de mer est beaucoup plus facile à sauvegarder que le saumon si l'on veut s'en donner la peine.

MESURES DE SAUVEGARDE

Il est tout d'abord essentiel qu'un nombre suffisant de poissons puisse accéder aux frayères pour s'y reproduire. Il faut donc qu'ils ne trouvent pas la porte close et qu'ils ne soient pas détruits au filet auparavant. Nous avons, hélas, constaté que ces circonstances se présentent de plus en plus fréquemment dans notre région. Les clapets à marée sont particulièrement nocifs. En ouvrant des chatières dans ces vannes, on pourrait permettre aux truites de mer de remonter, alors que les clapets continueraient à protéger l'arrière pays des inondations. L'efficacité de telles chatières est reconnue. C'est ainsi qu'on a réussi à sauvegarder les migrations dans certains petits cours d'eau de Seine-Maritime : SAANE-DURDENT-YERES etc...

- Barrages d'estuaires :

Leur nombre va sans doute augmenter dans les années à venir pour les besoins de la consommation en eau potable. Ils présentent des dangers et déterminent parfois de graves bouleversements géo-biochimiques. Les risques de sédimentation sont également importants dans notre région surtout depuis l'arasement de milliers de km de talus. Pourtant, les expériences étrangères nous prouvent que, contrairement à ce que l'on craignait initialement, ces barrages peuvent ne pas constituer une menace pour les salmonidés migrateurs, si on le veut. Il ressort même

d'une étude récemment réalisée pour le compte du Ministère intéressé, par la célèbre biologiste Margaret E. BROWN de l'Université de Cambridge, qu'il est préférable non seulement sur le plan piscicole mais aussi sur le plan économique de construire des barrages réservoirs, le plus à l'aval possible des cours d'eau. En effet, l'expérience prouve que si l'on pompe l'eau d'une rivière dans son cours supérieur son peuplement piscicole se réduit proportionnellement au volume absorbé. La réduction du débit favorise le dépôt de vase sur les gravières, les frayères se colmatent, les nymphes rampantes disparaissent. La plupart du temps même le débit devient insuffisant pour inciter les poissons migrateurs à entrer en rivière. Au contraire si les prises d'eau sont effectuées dans la partie basse des rivières, il est possible d'attirer les migrateurs avec un très petit volume d'eau. Il ne faut pas oublier, non plus, qu'en réduisant le volume d'un cours d'eau on augmente d'autant la concentration des effluents polluants et des produits agricoles fertilisants et pesticides. On peut aussi provoquer des modifications du niveau de la nappe phréatique qui peuvent avoir de graves conséquences pour l'économie d'une région.

Les plans d'eau eux-mêmes retiennent les effluents polluants, diminuent le taux d'oxygène de l'eau et facilitent le développement des bactéries anaérobies.

Le Dr. L.S. STEWART, Fishery Officer Britannique, a récemment publié une thèse magistrale sur les effets des barrages d'estuaires sur les saumons. Pendant de nombreuses années il a étudié, avec ses collaborateurs, les déplacements de dizaines de milliers de saumons au moyen d'un appareillage électronique très complexe. Il a, entre autres, particulièrement étudié les conséquences sur les migrations du saumon d'un grand barrage construit en 1960 à travers l'estuaire de la FAUGHAN en Irlande du Nord pour approvisionner en eau la ville de LONDON DERRY. Il paraît intéressant d'indiquer ici quelques unes des conclusions auxquelles il a abouti.

Tout d'abord, comme on s'en doute, le saumon ne peut passer brusquement d'un milieu marin dans de l'eau douce. Comme le smolt de descente, dans l'autre sens, il lui faut environ 9 heures pour s'acclimater d'une eau salée à 33 ‰, à une eau douce. C'est pourquoi il est essentiel de prévoir la construction d'un grand pool d'eau saumâtre à l'aval d'un barrage d'estuaire. En règle générale, le saumon quitte l'estuaire pour l'eau douce quand la salinité est devenue inférieure à 7 ‰. Il peut y avoir des exceptions. Certaines rivières fréquentés par les salmonidés migrateurs n'ont pas d'estuaires et se déversent directement dans la mer, par une chute. Il y en a un bon nombre de ce type dans le Nord-Ouest de l'Ecosse. Il faut également tenir compte de la température. Les travaux de S. GORDON, en particulier, montrent qu'à basse température (10°C), les truites sont capables d'une parfaite régulation osmotique et survivent au transfert direct de l'eau douce à l'eau salée.

Contrairement à une opinion répandue, on a constaté qu'il n'est pas nécessaire de lâcher de grands volumes d'eau pour attirer le

saumon. Il suffit de lâcher, au moment adéquat, un effluent d'eau douce animé d'une vitesse suffisante car c'est essentiellement la vitesse de l'eau et non son volume qui attire le poisson. Stewart a montré qu'il suffit d'une eau animée d'une vitesse de 0,61 m/s pour attirer le saumon Atlantique. Il a abouti ainsi exactement au même résultat que ses collègues Américains du Département de l'Intérieur travaillant sur les saumons du Pacifique et sur la STEELHEAD. Il est remarquable que ces divers chercheurs aient obtenu des résultats identiques pour des poissons de même taille, bien qu'ils ignoraient alors leurs travaux respectifs.

L'essentiel est de déterminer, rationnellement, les périodes où ces lâchers d'eau doivent être réalisés. Il faut tenir compte des marées, des vents, de l'heure etc... Ainsi, de juin à l'équinoxe de septembre, le saumon préfère se déplacer la nuit alors qu'il se déplace de préférence dans la journée pendant les autres mois. Il faut également tenir compte des matières solides en suspension, car elles jouent un rôle abrasif sur le corps du saumon et peuvent arrêter sa migration dans une eau rapide.

F.R. HAYES étudiant à l'aide de barrières de comptage, les effets des lâchers d'eau douce sur les montaisons des saumons dans la rivière LA HAVE, en Nouvelle-Ecosse (Canada), a obtenu des résultats analogues à ceux de STEWART. En 1952, on construisit à travers l'estuaire de ce cours d'eau, un barrage pour constituer une réserve d'eau douce. Ce barrage arrêtait pratiquement tout écoulement permanent d'eau douce en mer. Malgré cela, grâce à de petits lâchers d'eau douce judicieusement programmés, on est arrivé à faire entrer régulièrement en rivière les saumons qui séjournaient dans l'estuaire. Par contre, les saumons qui croisaient en mer, au voisinage de l'estuaire, étaient insensibles à ces appels d'eau douce. Comme Stewart, HAYES a noté que, l'été, le saumon passe le plus souvent de l'estuaire à l'eau douce au crépuscule quand l'intensité lumineuse diminue. A cette période de l'année, il est donc souhaitable de faire en sorte que l'eau douce lâchée, atteigne le flot de la marée montante à la tombée de la nuit. Il est également conseillé de faire coïncider ces lâchers avec des marées de vive-eau ou des vents assez forts soufflant vers le rivage, ces facteurs incitant les saumons à s'engager dans les estuaires.

Toutes ces conclusions sont, a fortiori, valables pour la truite de mer. Comme ne l'écrivait le Dr. Stewart, celle-ci a besoin de beaucoup moins d'eau douce que le saumon pour se déplacer.

- Passes migratoires :

En effet, le stimulus qui pousse un salmonidé à franchir un obstacle, dépend non seulement de la vitesse de l'eau mais aussi de la taille de ce poisson. Il faut moins d'eau pour attirer un petit poisson dans une passe migratoire ou pour l'inciter à franchir un obstacle que pour attirer un poisson plus gros. Nos pêcheurs ont d'ailleurs toujours remarqué qu'au début d'une crue ce sont les plus petits saumons qui se déplacent les premiers. Les truites de mer sont stimulées par très peu

d'eau. Au besoin elles peuvent même, comme le disent les Britanniques, "nager sur les cailloux". J'en ai maintes fois observées, par des nuits chaudes d'été qui franchissaient allègrement des petits barrages ou des hauts fonds caillouteux, alors que la partie supérieure de leur dos émergeait hors de l'eau.

La construction des passes migratoires destinées aux truites de mer est d'ordinaire plus aisée que celle destinée aux saumons. Leur conception n'en obéit pas moins aux mêmes principes. En particulier on sait, depuis les travaux de l'Ecossais T.A. STUART, que, dans les passes franchissables par saut, le poisson s'élance toujours à partir d'un point situé immédiatement à l'aval du ressaut hydraulique stationnaire. Le poisson entreprend son saut quand sa tête entre dans cette zone de dissipation de l'énergie. Aussi est-il essentiel de faire en sorte que ce ressaut soit bien formé et ne soit pas situé trop loin de l'obstacle à franchir. Force nous est, hélas, de constater que ces principes fondamentaux ont rarement été mis en application par les constructeurs de passes migratoires dans les rivières de l'Ouest.

Comme la majorité des truites de mer arrivent dans nos cours d'eau durant les mois d'étiage, il est essentiel qu'elles puissent franchir les obstacles même par basses eaux. Par malheur, les barrages, pourtant d'ordinaire de faible hauteur situés dans la partie inférieure de nos cours d'eau, sont presque tous infranchissables à cette période de l'année. La raison en est, bien sûr, la mauvaise conception des passes, quand elles existent, et l'état de délabrement de nombreux barrages, mais aussi, de plus en plus, l'inquiétante réduction du débit des cours d'eau.

L'utilisation rationnelle de l'eau devient un des problèmes techniques et sociaux primordiaux de notre époque. Une mauvaise utilisation peut transformer certaines régions en déserts. Nous avons vu que des barrages réservoirs pourraient, dans un premier temps, permettre de faire face, partiellement, aux besoins des collectivités et de l'industrie. Il n'en reste pas moins que le problème est loin d'être résolu. Un plan d'eau n'est qu'une réserve d'eau. Ce n'est pas une source. Seul un aménagement rationnel de la campagne comportant, entre autres, un taux de boisement suffisant surtout en arbres feuillus pourra nous permettre d'augmenter sensiblement nos ressources aquifères. Il ne semble pas que nous en prenions la voie ...

PISCICULTURES

Les pêcheurs sont particulièrement inquiets du développement anarchique et démentiel des pisciculture commerciales de truites arc-en-ciel. Celles-ci absorbent, le plus souvent, la quasi-totalité du débit, surtout du débit d'étiage de nos petits cours d'eau. Dans ces conditions on ne devrait autoriser leur installation que dans les parties hautes des cours d'eau côtiers. Toutes les garanties devraient être prises pour que ces pisciculture ne s'opposent pas aux déplacements des poissons migrateurs.

On devrait, en particulier, leur adjoindre des passes migratoires suffisamment alimentées. Bien que le cahier des charges de la plupart des pisciculture contienne une clause relative au débit réservé, nous sommes obligés, hélas, de constater que celle-ci n'est pour ainsi dire jamais observée. Les responsables des services hydrauliques ferment les yeux ou infligent des amendes dérisoires. Le plus souvent d'ailleurs, le débit absorbé par un élevage de truites est difficilement contrôlable, faute d'appareil de mesure adéquat. Cependant on nous a laissé entendre que les services Préfectoraux du Finistère envisageaient de faire poser des enregistreurs de débit aux prises d'eau de toutes les pisciculture. Ce sera sans aucun doute une initiative extrêmement positive qui, nous l'espérons, ne tardera pas à être appliquée. Dans de nombreux pays étrangers on veille soigneusement à ce que les fermes d'élevage de poissons ne détruisent pas les rivières. Aux Etats-Unis, toutes les nouvelles pisciculture fonctionnent en circuit fermé. De telles installations ne nécessitant qu'un faible apport d'eau extérieur, soit 5 à 10 % de l'eau circulante.

Outre Manche, le WATER-RESOURCES ACT de 1963 comprend une clause particulière, celle du MINIMUM ACCEPTABLE FLOW (M.A.F.) ou débit minimum acceptable qui se calcule à partir du débit naturel du cours d'eau, de ses caractéristiques et de la qualité de l'eau. J'ai constaté que ce M.A.F. était scrupuleusement respecté, même au coeur de l'été 1971, particulièrement sec, dans toutes les rivières que j'ai visité dans ce pays. Par contre, au cours du même été, j'ai visité, en compagnie du Dr. D. PIGGINS, Directeur de la célèbre station de recherches sur le saumon de NEWPORT en Irlande, quelques pisciculture situées sur des rivières à saumons bretonnes. Le spectacle était tout différent ! Tous ces établissements absorbaient, au mépris des règlements, la quasi-totalité du débit du cours d'eau et rejetaient à l'aval leurs effluents polluants. Le Dr. PIGGINS a été littéralement suffoqué de constater un pareil état de fait. Il me disait que, dans tous les pays du monde qui ont la chance de posséder des rivières à salmonidés migrateurs, on donne la priorité à leur sauvegarde face aux élevages commerciaux de truites, car il est beaucoup plus facile de remplacer un stock de poissons d'élevage, qu'un stock de poissons sauvages. Là encore, la France fait figure d'exception ... On ne devrait plus voir, comme nous l'avons constaté en juillet 70, le spectacle affligeant de dizaines de truites de mer crevées à l'aval d'un barrage asséché par une pisciculture.

Enfin les pisciculture commerciales qui concentrent d'énormes populations animales sur un faible espace font peser sur nos cours d'eau des menaces d'épizooties. Elles sont d'autant plus à craindre que leur contrôle sanitaire est souvent très sommaire. Déjà de graves accidents se sont produits dans certaines rivières bretonnes. Les risques vont encore s'accroître avec le vieillissement des pisciculture.

LES PECHES AUX FILETS

Comme les truites de mer sont des poissons qui séjournent long-

temps dans les estuaires ou au voisinage des côtes, un gros pourcentage d'entre elles sont victimes des filets côtiers qui prolifèrent maintenant d'une façon extravagante. Le mal est d'autant plus grave que les nouveaux filets en nylon, pratiquement invisibles, permettent de capturer les salmonidés en plein jour et par temps calme ce qui était difficilement possible avec les anciens filets.

Actuellement, les plaisanciers détenteurs d'un permis de circulation ou d'un titre de navigation peuvent utiliser des trémails de 50 m de long et de 25 m de chute, à mailles de la nappe centrale de 5 cm, sauf dans les estuaires et les eaux salées des fleuves et rivières affluents à la mer. Il est évident que l'utilisateur de tels engins permet à ces plaisanciers, des captures qui dépassent largement la simple consommation familiale. Pourtant ces plaisanciers n'ont, en principe, pas le droit de vendre leur poisson ! L'utilisation d'engins de pêche aussi destructeurs ne devrait plus être accordée aux "amateurs". Il serait également souhaitable de mettre fin au désuet privilège des Inscrits dits "Maritimes" qui date de Colbert. Nous ne sommes plus au temps de la marine à voiles ! D'ailleurs un tel privilège n'a plus sa raison d'être depuis l'instauration du service militaire obligatoire. A défaut d'interdiction brutale, il suffirait, dans un premier temps, d'augmenter le maillage des filets utilisés par les pêcheurs de saumons pour sauvegarder la plupart des truites de mer.

Espérons que la "Commission des Estuaires" mise en place par le décret du 1-10-71 dans le but d'assurer la protection et la conservation des espèces migratrices, joue, sans tarder, le rôle efficace que nous attendons d'elle. Elle pourrait s'inspirer, avec profit, des réglementations étrangères qui toutes visent à sauvegarder les salmonidés migrateurs.

Au Danemark "la pêche en mer, à l'embouchure d'un cours d'eau, est interdite dans une zone mi-circulaire ayant l'embouchure pour centre et un rayon de 300 m. Devant l'embouchure, cette zone est, en outre, prolongée par un couloir de 100 m de long et de 200 m de large. Si la largeur de l'embouchure est inférieure à 2 m, cette zone interdite ne doit être respectée que pendant la période allant du 1er septembre au 21 janvier. En ce qui concerne les embouchures plus larges, cette interdiction est valable toute l'année". Rien d'étonnant que, dans ces conditions, les truites de mer abondent dans les cours d'eau danois.

En Espagne, depuis la loi du 20 février 1942, toute forme de pêche aux filets est interdite dans les estuaires. Cette mesure a permis desauvegarder les salmonidés migrateurs dans la Galice et les Asturies.

En Islande, depuis 1945, le saumon est déclaré "Poisson d'eau douce". En conséquence sa pêche au filet, tant dans les estuaires qu'en mer, est illégale et sévèrement réprimée.

Depuis le 15 septembre 1962, la pêche des salmonidés aux filets dérivants est interdite sur toute la côte Est de l'Ecosse.

Truites de mer du Pays de Galles G.B.

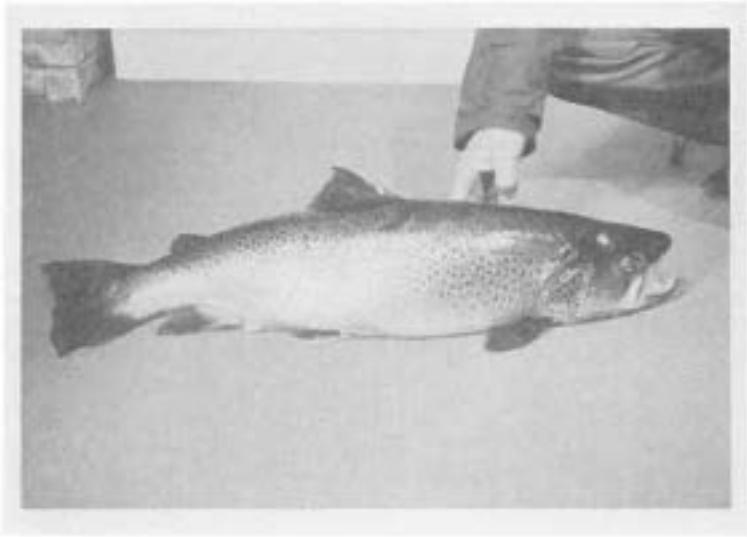

Truite de mer de 15 l. Blavet.

Depuis 1971 le Département Fédéral des Pêcheries du Canada, a restreint considérablement les droits des pêcheurs de saumons aux filets sur la côte Est.

On constate que tous les pays qui possèdent des salmonidés migrateurs, quel que soit leur régime politique : Pologne-U.R.S.S.-Etats-Unis-Norvège-Irlande-Iles Britanniques etc... tendent de plus en plus à limiter les captures aux filets tant dans les estuaires que dans les zones cotières. On s'est rendu compte, qu'avec le développement des loisirs, la capture des salmonidés migrateurs à la ligne était d'un rapport infiniment supérieur à leur capture aux filets. En outre la pêche à la ligne, judicieusement réglementée, est la seule qui satisfasse aux exigences de la conservation. On ne l'a pas encore compris chez nous. Dans ces conditions, on peut se demander si la France ne continuera pas à laisser massacrer ses salmonidés migrateurs jusqu'au dernier ...

La protection de la truite de mer est un des soucis de nos voisins britanniques. C'est une des raisons essentielles pour lesquelles ils s'opposent à ce que, dans le cadre du Marché Commun, les bateaux étrangers viennent pêcher à l'intérieur de la zone territoriale des 12 miles. "Nous faisons de gros efforts pour protéger nos salmonidés migrateurs, disent-ils non sans raison. Nous ne voyons pas pourquoi les étrangers qui n'ont pas su sauvegarder cette richesse naturelle chez eux viendraient nous la prendre".

D'ailleurs dans le numéro de décembre 1971 de Trout and Salmon, M. James PRIOR, Ministre de l'Agriculture et des Pêcheries, écrivait : "nous sommes pleinement conscients des menaces qui pèseraient sur nos saumons et truites de mer, si les étrangers venaient pêcher à l'intérieur de la zone des 12 miles". La protection de la truite de mer, est un des problèmes épineux que devront résoudre les négociateurs du Marché Commun !

Dans tous les cours d'eau où l'accès des truites de mer aux frayères redevient possible, il est nécessaire d'importer de grandes quantités d'oeufs si l'on désire réamorcer les migrations. C'est également le seul moyen d'augmenter rapidement le volume des migrations existantes. C'est ainsi que des truites de mer provenant du bassin de la DUNAJEC en Pologne, ont été acclimatées avec succès dans le Blavet. Il est regrettable que cette unique expérience n'ait pu être poursuivie et étendue. La Fédération des A.P.P. du Calvados a effectué régulièrement, pendant plusieurs années, de gros déversements d'oeufs dans la TOUQUES qui est devenue, de cette façon, la meilleure rivière à truites de mer française. Ces deux exemples ne sont que des exceptions. Les responsables de la pêche dans notre pays n'ont guère porté d'intérêt à la truite de mer jusqu'ici et c'est regrettable. Le président d'une importante A.P.P. bretonne ayant des lots sur plusieurs cours d'eau praticables par les truites de mer nous a même fait connaître son opposition absolue à l'importation de truites de mer sous prétexte que celles-ci "dévalaient"/ sic !). C'est également l'opinion de la plupart de ses collègues. Elle en dit long sur la compétence de certains élus locaux de la pêche...

Pour être efficace une acclimation doit être réalisée par des déversements massifs, car les spécialistes de l'aménagement piscicole savent qu'il existe des seuils de densité minimum au-dessous desquels elle risque d'échouer. En Ecosse la truite de mer n'a pu être acclimatée dans la rivière CAIRN que grâce à des centaines de milliers d'alevins, provenant de BORNHOLM en Baltique, déversés pendant une dizaine d'années. L'opération a finalement été payante car la CAIRN est devenue une des meilleures rivières à truites de mer Ecossaises.

Il est également essentiel de n'importer que des truites de mer de première qualité, truites ayant un caractère migrateur très marqué. On sait, en effet, maintenant que le caractère migrateur est, en grande partie, héréditaire. Il est surprenant de constater que, même en l'absence d'obstacles majeurs, la plupart de nos truites de mer bretonnes restent confinées aux parties basses de nos cours d'eau, alors que dans le Sud-Ouest de l'Angleterre, où les cours d'eau sont analogues aux nôtres, elles remontent beaucoup plus haut et plus vite que le saumon. On les trouve jusque dans les plus petits tributaires, situés parfois loin de la mer, à proximité des sources. Elles confèrent ainsi aux rivières de l'intérieur du pays un attrait touristique incomparable.

POURQUOI FAUT-IL CHERCHER A MULTIPLIER LA TRUITE DE MER ?

"Je suis parfois porté à penser que la pêche de la truite de mer est le meilleur de tous les sports. Elle réunit toute la rudesse de la pêche du saumon et l'indépendance de la pêche de la truite, avec la perspective d'éprouver toutes les émotions de la prise d'un gros poisson sans avoir besoin d'une lourde canne et d'un fort équipement. Elle est assujettie à moins de règles et déformalisme que la pêche du saumon et semble laisser un plus vaste champ à la personnalité du pêcheur".
(LORD GREY - PECHE A LA MOUCHE)

La truite est un salminidé migrateur extrènement intéressant qui présente sur le saumon un certain nombre d'avantages. Tout d'abord elle n'effectue pas les longs périples océaniques de celui-ci et ne risque, ainsi, pas d'être capturée par les navires étrangers qui ratissent les bancs Groenlandais ou FEROESIENS. Ensuite elle peut remonter dans un grand nombre de petits cours d'eau bretons impraticables par le saumon. Elle exige des frayères de plus petite surface que celles du saumon. Elle est également beaucoup moins vulnérable que lui en rivière. En période d'étiage, le saumon de par sa taille, son apathie, j'allais dire sa stupidité, est une proie facile pour les braconniers ou les pêcheurs peu scrupuleux. Ces derniers n'ont aucun mal à le capturer dans nos petits cours d'eau. La chose est beaucoup plus difficile avec la truite de mer, nettement plus mobile. Enfin son taux de survie après le frai est considérablement plus élevé que celui du saumon. On a trouvé des truites de mer qui avaient frayé jusqu'à 11 fois, alors que le saumon ne dépasse jamais 4 fois. On m'a communiqué une étude récente sur la rivière TAVY en CORNWALL Anglaise, où l'on a constaté que 65,4 % des truites de mer avaient frayé au moins une fois.

Pour toutes ces raisons certains grands spécialistes de l'aménagement piscicole considèrent que la truite de mer doit prendre peu à peu la place du saumon Atlantique dans les cours d'eau. C'est, entre autres, l'avis du Pr. DEREX MILLS de l'Université d'EDINBURGH et conseiller scientifique du Département Ecossais des pêcheries. Certains vont même plus loin et envisagent de remplacer les saumons par des truites de mer. C'est l'avis du spécialiste Norvégien M. EINAR VØHNI qui déclarait à la conférence de SALMON AND TROUT ASSOCIATION de 1969 que la chose était techniquement et biologiquement possible et qu'elle était hautement désirable.

Au point de vue gastronomique la chair de la truite de mer est également supérieure à celle du saumon, moins fine et plus grasse. De l'avis des gourmets, la truite de mer est le plus fin de tous les poissons qui fréquentent nos côtes ou nos cours d'eau.

Enfin, pour le pêcheur, la truite de mer est un adversaire incomparable. De très nombreux pêcheurs sportifs qui ne pêchent pas pour le portefeuille la préfèrent de loin au saumon. Sur un fin matériel sa capture demande un doigté et une adresse que n'exigent pas celui-ci qui lutte avec moins d'impétuosité et d'endurance que sa jolie cousine. Des spécialistes ayant tout essayé en matière de pêche déclarent que la truite de mer est le poisson capable, à poids égal, de fournir la meilleure défense. C'est une véritable dynamite argentée aux réactions imprévisibles.

Sa pêche a donné lieu à une véritable mystique qui fait accourir, tous les ans, vers les meilleures rivières des connaisseurs de tous les horizons. Ainsi le Prince HARALD de Norvège traque avec passion la truite de mer à la mouche sèche.

Il est d'ailleurs à noter que les meilleures eaux à truites de mer étrangères font prime sur les rivières à saumons. Que ce soit la MÖRRUM ou l'EM en Suède ; l'YTHAM, l'ESK ou le lock MAREE en Ecosse, la DOVEY, la TEIFI, la TOWY au Pays de Galles ; la LAXA en ISLANDE ; le MINHO au Portugal ; les lacs INAGH, CASHLA, et CURRANE en IRLANDE et bien d'autres lieux célèbres. Le saumon est d'ailleurs considéré comme un nuisible dans les bonnes rivières à truites de mer car on l'accuse, non sans raison, de détruire ses frayères. C'est ainsi qu'en Irlande, dans les célèbres ZETLAND FISHERIES, on détruit au filet les saumons qui s'engagent dans la rivière pour qu'ils ne portent pas préjudice aux truites de mer.

En juillet 71 je me trouvais dans le Sud Ouest de l'Angleterre, DEVON et CORNWALL région très semblable à la Bretagne, mais où les rivières sont incomparablement mieux entretenues et mieux peuplées. J'ai été surpris de constater que la majorité des clients qui fréquentaient les petites auberges, aux toits de chaume épais, disséminées dans la verte campagne, y venaient pour pêcher la truite de mer, la "peal" comme on l'appelle dans cette région. Il s'en prend par an plus de 7 000 dans le DEVON et plus de 5 000 dans la CORNWALL. Seules les truites de mer pesant plus de deux livres sont dénombrées. Certaines peuvent atteindre de grands

poids 7,8 et même plus de 10 livres. Dans cette contrée ce poisson est à l'origine d'un puissant courant touristique qui la fait la fortune de l'intérieur de la région, de mars à octobre. Nos responsables du tourisme qui se lamentent du vide touristique de la Bretagne intérieure feraient bien de s'en inspirer. Il s'avère que la truite de mer est une motivation touristique incomparable. Ce n'est pas sans raison que les Ecossais la surnomment "THE VERY PRINCE OF FISHES". Il est vrai qu'il s'en prend entre 200 et 300 000 par an, dans leur pays !

La croissance de la truite de rivière est faible et lente dans les cours d'eau du Massif Armoricain, aux eaux acides, pauvres en carbonate de calcium. Sur un total de 928 truites, gondables, que nous avons prises en Bretagne en 71, seules trois dépassaient légèrement la livre.

Par contre une truite de mer d'une livre n'est pas une grosse. Il est évident que la meilleure façon d'augmenter la productivité de nos cours d'eau serait de multiplier le nombre de ces truites qui prennent les 9/10 de leur poids en mer.

La Bretagne est, avec la Basse Normandie, la seule région de France où survit encore la truite de mer. Il est possible non seulement d'en sauvegarder les dernières mais surtout d'en multiplier considérablement le nombre, le plus souvent sans grands frais. Encore faudrait-il que les autorités responsables en aient le désir et la volonté. Jusqu'ici leur indifférence a été suprême dans ce domaine. Peut-on espérer une nouvelle politique avant qu'il ne soit trop tard ?

BIBLIOGRAPHIE

G. BAXTER (1961) : River utilisation and the preservation of nigratory fish life. PROC. INST. Cir. ENGINEERS.

R.S. FORT and BRAYSHAW (1961) : FISHERY Management - Londres (Faber and Faber).

F.R. HAYES (1953) : Artificial Freshets and the ascent of Atlantic Salmon. Ministère des Pêcheries - OTTAWA.

Mc GRATH (1959) : Dams as barriers or detenents to the migration of fish - ATHENS PROCEEDINGS OF THE I.U.C.N.

DEREK MILLS (1971) : Salmon and Trout - EDINBURGH.

M. BROWN (nov. 1971) : The DORSET FROME CASE - Salmon and Trout Magazine.

P. PHELIPOT (1971) : La truite de Mer - Penn ar Bed n° 64.

P. PHELIPOT et J.P. PEQUEGNOT (1971) : Pêche à la moule en Bretagne (édité par les auteurs).

L. STEWART (1968) : The Movements of Salmon (4 tomes) - LANCASHIRE RIVER AUTHORITIES.

(1971) : Migration of Salmon. - id -

L. STEWART et JONES (1969) : The effect of sodium chloride upon incoming Salmon. - id -

T.A. STUART (1964) : The leaping behaviour of Salmon and Trout - Dept of Agriculture of Fisheries - EDINBURGH.

(1965) et (1966) : Salmon and Freshwater Fisheries Research - id -

Association of River Authorities - Annuaires - 1970 et 1971.

INLAND FISHERIES : Bulletin n° 6 (1969) Fish Movements (Dublin).

IRISH FISHERIES INVESTIGATION : n° 6, 1970, Movements of Salmon through an estuary and fish passes (Dublin).

Lisez - PENN-AR-BED -

Revue trimestrielle de la S.E.P.N.B.

En adhérant à la Société pour l'Etude et la Protection de la Nature, vous participerez à la croisade pour la défense de la Nature dans notre région et vous recevrez chaque année quatre numéros de Penn-Ar-Bed. Notre revue publie des articles scientifiques variés concernant le Massif Armoricain : sa faune, sa flore, ses sites et des nouvelles générales sur la Protection de la Nature.

Cotisation annuelle 20 F (cotisation de soutien 25 F, cotisation spéciale pour les étudiants et scolaires 15 F) versée au Secrétariat de la S.E.P.N.B. Faculté des Sciences, 6 Avenue Le Gorgeu, 29N Brest. Tél. 80.16.94. poste 787, CCP. Rennes 1361.60.

Vous pourrez acquérir également les numéros anciens de notre revue parmi lesquels nous vous signalons ici ceux qui intéressent particulièrement les pêcheurs. (6 F le numéro).

N° 11 - juin 1957 : Protection des eaux douces par P. MORIZE : Ingénieur des E et F.

N° 55 - Décembre 1968: Numéro spécial - Le saumon en Bretagne - 68 pages.

N° 60 - mars 1970 : La dégradation des rivières à salmonidés bretonnes : P. PHELIPOT.

N° 64 - mars 1971 : L'énigmatique truite de mer : P. PHELIPOT.